

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00534
Numéro SIREN : 831 311 402
Nom ou dénomination : Nouvel Expert AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2022 sous le numéro de dépôt 8334

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 13 Rue SCHEURER KESTNER 86000 POITIERS Durée de l'exercice précédent* 13

N° SIRET* 83131140200026 Néant *

n° de dépôt 8584

		Exercice N clos le. <u>13 00 9 20 22</u>		N-1 <u>13 00 9 20 21</u>		
		Brut <u>1</u>	Amortissements, provisions <u>2</u>	Net <u>3</u>	Net <u>4</u>	
Capital souscrit non appelé (I) <u>AA</u>						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * <u>AB</u>					
	Frais de développement * <u>CX</u>					
	Concessions, brevets et droits similaires <u>AF</u>					
	Fonds commercial (1) <u>AH</u>	329 005		329 005	340 881	
	Autres immobilisations incorporelles <u>AJ</u>					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles <u>AL</u>					
	Terrains <u>AN</u>					
	Constructions <u>AP</u>					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels <u>AR</u>					
	Autres immobilisations corporelles <u>AT</u>	67 022	32 821	34 201	16 228	
Immobilisations en cours <u>AV</u>						
Avances et acomptes <u>AX</u>						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence <u>CS</u>					
	Autres participations <u>CU</u>					
	Créances rattachées à des participations <u>BB</u>					
	Autres titres immobilisés <u>BD</u>					
	Prêts <u>BF</u>	375		375		
Autres immobilisations financières* <u>BH</u>	1 710		1 710	1 500		
TOTAL (II) <u>BJ</u>	398 112	32 821	365 291	358 609		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements <u>BL</u>				
		En cours de production de biens <u>BN</u>				
		En cours de production de services <u>BP</u>				
	CREANCES	Produits intermédiaires et finis <u>BR</u>				
		Marchandises <u>BT</u>				
		Avances et acomptes versés sur commandes <u>BV</u>				
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)* <u>BX</u>	103 978		103 978	96 803	
	Autres créances (3) <u>BZ</u>	4 544		4 544	18 093	
	Capital souscrit et appelé, non versé <u>CB</u>					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Disponibilités <u>CF</u>	2 077		2 077	23 647	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* <u>CH</u>	2 532		2 532	2 713	
	TOTAL (III) <u>CJ</u>	113 131		113 131	141 257	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) <u>CW</u>					
	Primes de remboursement des obligations (V) <u>CM</u>					
Ecart de conversion actif* (VI) <u>CN</u>						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) <u>CO</u>		511 243	32 821	478 422	499 866	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : <u>CP</u>	2 085	(3) Part à plus d'un an : <u>CR</u>		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations	Stocks :		Créances :		

certifié conforme à l'original

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.500.000.....)	DA	150 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	39 301		
	Report à nouveau	DH		88 958	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	89 277	64 342	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	293 577	204 301	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	108 763	191 384	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 475	10 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 021	57 595	
	Dettes fiscales et sociales	DY	48 586	36 087	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	184 845	295 566	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	478 422	499 866	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	171 966	206 305		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SARL NOUVEL EXPERT AUDIT						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	4 47 498	FH		FI	4 47 498
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		4 47 498	FK		FL	4 47 498	4 79 430
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	6 714	26	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 54 218	4 79 462
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	104 222	135 181	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 576	10 426	
	Salaires et traitements*					FY	164 396	172 114	
	Charges sociales (10)					FZ	41 154	44 838	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	13 587	10 745
				} - dotations aux provisions				GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE	13	7		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	325 947	373 311	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	128 271	106 151	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 198	4 037	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 198	4 037	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 198)	(4 037)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	125 073	102 114	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SARL NOUVEL EXPERT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	8 467	19 973
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 467	19 973
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 467)	(19 973)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	27 329	17 799	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	454 218	479 462	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	364 941	415 119	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	89 277	64 342	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HIO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HIY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 714	26	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Pertes mandats achetés		Charges exceptionnelles	8 467	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations						
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	TOTAL I				CZ	D8	D9		D7						
	TOTAL II						KD	KE		KF					
Frais d'établissement et de développement															
Autres postes d'immobilisations incorporelles							340 881								
CORPORELLES	Terrains				KG										
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ										
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM										
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP										
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS										
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV										
		Matériel de transport *			KY	24 949	KZ						27 957		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	10 733	LC						3 602		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF								
	Immobilisations corporelles en cours				LH										
	Avances et acomptes				LK										
	TOTAL III				LN	35 682	LO						31 559		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G										
	Autres participations				8U										
	Autres titres immobilisés				IP										
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 500	IU						1 710		
	TOTAL IV				LQ	1 500	LR						1 710		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØC	378 063	ØH							33 269		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7				
	TOTAL II				IO		LV	11 876	LW	329 005	IX	329 005			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA			MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD			ME		MF				
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS		MG			MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU		MM			MN		MO				
		Matériel de transport		IV		MP			MQ	52 906	MR	52 906			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	220	MS			MT	14 116	MU	14 116			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV			MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB				
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF					
TOTAL III				IY		NG	220	NH	67 022	NI	67 022				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	1 125	2E		2F	2 085	2G	2 085			
	TOTAL IV				I3	1 125	NJ	1 125	NK	2 085	2H	2 085			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	13 221	ØL	398 112	ØM	398 112				

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT Néant

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres		QD		QE		QF		QG	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	16 793	QI	10 735	QJ		QK	27 528
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 661	QM	2 852	QN	220	QO	5 293
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	19 454	QV	13 587	QW	220	QX	32 821
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	19 454	QP	13 587	QQ	220	QR	32 821

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immen. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques, mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. Bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Emballages récupérables et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO			
TOTAL III										
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général sans ventile (NP + NQ + NR)	NW	Total général sans ventile (NS + NT + NU)		NY	Total général sans ventile (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cguéd Onadru

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDITNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant à la fin de l'exercice 4
			Dotations de l'exercice 2		Reprises de l'exercice 3		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR
	TOTAL I	3Z		TS		TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	5Y
	TOTAL II	5Z		TV		TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF		
	- financières		UG		UH		
	- exceptionnelles		UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDITNéant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	375	UR	375	US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 710	UV	1 710	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	103 978		103 978					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Prorogation pour dépréciation antérieurement constatée *)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	209		209					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 735		3 735				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	600		600					
	Charges constatées d'avance		VS	2 532		2 532					
	TOTAUX				VT	113 140	VU	113 140	VV		
RENVIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	1 500						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	1 125						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	108 763		95 884		12 879			
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	20 021		20 021						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 294		8 294						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 485		9 485						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	9 785		9 785					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	18 712		18 712					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 311		2 311						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	7 475		7 475						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	184 845	VZ	171 966		12 879		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	20 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	102 486	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 3 0 0 9 2 0 2 2				
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA	89 277	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	3 065	XE	3 933	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	868			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	27 329		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %				J8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
					TOTAL I	WR	120 539	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WY	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)					WH	
		- imposées aux taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 41 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		Zone tranche urbaine - TF (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Z. tranche d'activité NGI (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 41 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	867	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								
					TOTAL II	XH	867	
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	119 672			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	119 672			

Ceped/Quadra

Désignation de l'entreprise : <u>SARL NOUVEL EXPERT AUDIT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	9 515
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	88 958	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	14 000					
							- Autres réserves	ZD	39 301				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	64 342		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF	100 000						
	TOTAL I	OF	153 301		Report à nouveau	ZG	(0)						
										TOTAL II	153 301		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	45 000	55 500				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8				XQ	15 667	26 787				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1 865	2 989				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES				ST	41 689	49 905				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	104 222	135 181				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 541	1 935				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS				YZ	1 035	8 491				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 576	10 426				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	89 500	97 248				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	16 226	22 896				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*						OB	112 467					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP					- Filiales et participations : (liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA					Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
								Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD					Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
								Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH					N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	PC	220	220		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(A)	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(B)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %			(C)	CADRE D : autres plus-value taxable à 19 %			(D)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

Néant *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ou 12.8% Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL NOUVEL EXPERT AUDIT</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

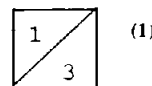
Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/10/2021		et clos le : 30/09/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	3
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	447 498
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	447 498
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	7
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	6 714
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	6 720
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	88 555
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	13
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	88 568
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	365 650
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	365 650
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	447 498
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2021
		GZ	31/12/2021
Date de cessation		IIR	

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD et dans la notice n° 2059-N01-SD et Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 8 3 1 3 1 1 4 0 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

ADRESSE (voie)

13 Rue SCHEURER KESTNER

CODE POSTAL

8 6 0 0 0

VILLE

POITIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

15 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

SAOUD

Prénom(s)

Eric

Nom marital

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

5 000

Naissance :

Date

140265

N° Département

35

Commune

RENNES

Pays

Adresse :

N°

19

Voie

Rue de la Richardière

Code postal

8 6 3 6 0

Commune

MONTAMISE

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

SAOUD

Prénom(s)

Bruno

Nom marital

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

5 000

Naissance :

Date

071059

N° Département

75

Commune

PARIS 14 EME

Pays

Adresse :

N°

1

Voie

route de l'écorcerie

Code postal

8 6 2 4 0

Commune

LIGUGE

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET

8 3 1 3 1 1 4 0 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

ADRESSE (voie)

13 Rue SCHEURER KESTNER

CODE POSTAL

86000

VILLE

POITIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4 15 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

GILET

Prénom(s)

Sylvain

Nom marital

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

5 000

Naissance :

Date

300760

N° Département

49

Commune

ANGERS

Pays

Adresse :

N°

6

Voie

Allée Auguste Rodin

Code postal

37550

Commune

SAINT AVERTIN

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

SAOUD

Prénom(s)

Eric

Nom marital

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

5 000

Naissance :

Date

140265

N° Département

35

Commune

RENNES

Pays

Adresse :

N°

19

Voie

Rue de la Richardière

Code postal

86360

Commune

MONTAMISE

Pays

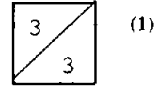
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 8 3 1 3 1 1 4 0 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

ADRESSE (voie) 13 Rue SCHEURER KESTNER

CODE POSTAL 86000 VILLE POITIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 15 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SAOUD Prénom(s) Bruno

Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 5 000

Naissance : Date 071059 N° Département 75 Commune 75 Pays

Adresse : N° 1 Voie route de l'écorcerie

Code postal 86240 Commune LIGUGE Pays

Titre (2) M Nom patronymique GILET Prénom(s) Sylvain

Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 5 000

Naissance : Date 300760 N° Département 49 Commune 49007 Pays

Adresse : N° 6 Voie Allée Auguste Rodin

Code postal 37550 Commune SAINT AVERTIN Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.D.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET

8 3 1 3 1 1 4 0 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

ADRESSE (voie)

13 Rue SCHEURER KESTNER

CODE POSTAL

86000

VILLE

POITIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Nouvel Expert AUDIT

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 150 000 €

Siège social : 14 Rue de la Tranchée

86000 POITIERS

RCS Poitiers 831 311 402

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES-VERBAL

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 22 Décembre à 9 H,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée Nouvel Expert AUDIT au capital de 150 000 €, divisé en 15 000 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au bureau de Châtelleraut, sur convocation de la Gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bruno SAOUD, co-gérant.

Le Président constate que sont présents :

- Monsieur Eric SAOUD Propriétaire de	5 000 parts
- Monsieur Bruno SAOUD Propriétaire de	5 000 parts
- Monsieur Sylvain GILET Propriétaire de	5 000 parts
TOTAL	15 000 parts

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts sociales composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- * Examen, approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos au 30 Septembre 2022 et quitus à la gérance,
- * Affectation des résultats de l'exercice,
- * Approbation des conventions visées à l'article L 223.19 du code de commerce,
- * Questions diverses
- * Pouvoirs en vue des formalités.

Puis il dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le rapport spécial de la gérance
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et les documents annexes de l'exercice écoulé
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par la Loi et les statuts, et qu'il énumère, ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais impartis.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport spécial de la gérance.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Après un large échange de vues et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président, met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos au 30 Septembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant un bénéfice de 89 276.74 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, pour un montant de 3 065 €.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant sur le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 30 Septembre 2022 s'élevant à la somme de 89 276.74 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes 13 500,00 €
- Au compte Autres Réserves 75 776.74 €

Le dividende brut revenant à chaque part sociale est ainsi fixé à 0.90 €.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.



L'Assemblée générale prend acte que les associés personnes physiques, ont été informés que les dividendes sont soumis dès leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « Flat Tax ») de 30 %, mais que l'option pour imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu reste possible.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243Bis du Code Général des Impôts, rappelle que les sommes distribuées au titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercices</u>	<u>Dividendes</u>
31.08.2019	20 000 €
31.08.2020	15 000 €
30.09.2021	NEANT

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223.19 du code de commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, approuve successivement chacune de ces conventions.

Chacune desdites conventions soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, conformément à la loi, est approuvée à l'unanimité des autres associés.

QUATRIEME RESOLUTION

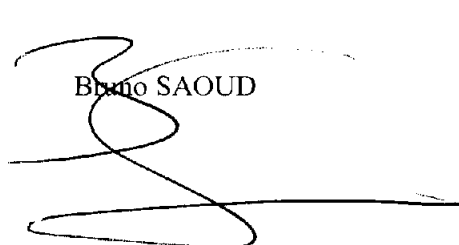
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

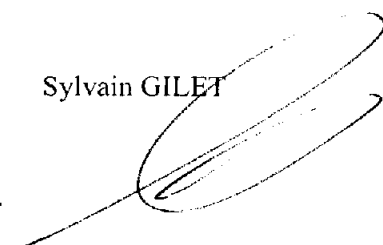
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 H.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui après lecture, a été signé par les associés.

Bruno SAOUD



Sylvain GILET



Eric SAOUD

